

### Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille treize, le 28 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MÉDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 21 mars 2013, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO,

**Présents :** • Arcins : Claude GANELON • Arzac : Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER • Cantenac : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD • Cussac : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABET • Labarde : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD • Lamarque : Dominique SAINT-MARTIN, Stéphane HARDOUIN (suppléant) • Ludon Médoc : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Rolland HEBRARD, Jean-Pierre LAMY (suppléant), Martine VALLIER • Macau : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE • Margaux : Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD • Le Pian Médoc : Didier MAU, Denis LASTIESAS (suppléant), Virginie GARNIER, Mercédès BAILLET (suppléante), Anne-Marie BENTEJAC, Philippe SIMON (suppléant), Michel ROUHET (suppléant), Josette JEGOU • Soussans : Pierre-Yves CHARRON, Ludovic LALANDE, Pascal GALLEGRO.

**Absents excusés :** Daniel PARABIS pouvoir à Claude GANELON, Aline SALLEBERT pouvoir à Nadine DUCOURTIOUX, Christine NADALIE pouvoir à Anne SAVIN de LARCLAUZE, Serge FOURTON.

**Conseillers en exercice :** 39 **Présents :** 35 **Votants :** 38

**Secrétaire de séance :** Josette JEGOU

#### 2013-2803-01 Projet de micro-crèche à Lamarque – Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Plan de financement – Approbation

Par délibération n°2011-0610-11, le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président à solliciter des demandes de subvention auprès de divers organismes, notamment auprès de la CAF.

Dans le cadre de l'aménagement de la micro-crèche à Lamarque, la Communauté de Communes sollicite une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales au vu du montant des équipements.

Il vous est proposé d'approuver le plan de financement proposé ci-dessous.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<b>Extincteurs</b>	603.00 €	C.A.F	6 986.52 €
<b>Matériel Informatique</b>	1 413.00 €	Autofinancement	20 959.57 €
<b>Mobilier</b>	15 383.09 €		
<b>Carte Plus</b>	2 761.00 €		
<b>Cuisine</b>	7 786.00 €		
<b>Total Général H.T.</b>	<b>27 946.09 €</b>	<b>Total H.T.</b>	<b>27 946.09 €</b>

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ▶ **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus pour l'aménagement de la micro-crèche de Lamarque.
- ▶ **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à la demande de subvention auprès de la CAF.

Pour copie conforme  
Arzac, le 29 mars 2013

Le Président,

Gérard DUBO

